



## Nantissement de parts sociales

-----  
Par Xarand

Mon débiteur est sans revenus et ne détient que des parts sociales de SCI, qui ont été nanties par un créancier de sa famille. Puis-je obliger ce créancier à vendre les biens dont la SCI est propriétaire, pour espérer récupérer tout ou une partie de l'argent qu'il me doit ?

Merci.